

COMPTES ANNUELS.

Bilan.
Compte de résultat.
Annexe.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	9 516	9 516		895	895-	100. 00-
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	615 473	111 589	503 884	534 957	31 073-	5. 81-
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières ⁽¹⁾						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 000		6 000	6 000		
Total II		630 989	121 105	509 884	541 852	31 968-	5. 90-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances ⁽²⁾						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	102 087		102 087	9 105	92 982	NS
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	41 801		41 801	20 808	20 993	100. 89
	Charges constatées d'avance ⁽²⁾	14 654		14 654	23 082	8 427-	36. 51-
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	5 936 146		5 936 146	3 927 503	2 008 643	51. 14
Total III		6 094 689		6 094 689	3 980 498	2 114 191	53. 11
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecart de conversion et différences d'évaluation (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 725 677	121 105	6 604 573	4 522 350	2 082 223	46. 04

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau		1 984 071	1 984 071-	100. 00-
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		2 344 650	2 344 650-	100. 00-
	Situation nette (sous total)		4 328 722	4 328 722-	100. 00-
	Fonds propres consommables	6 422 708	15 000	6 407 708	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	6 422 708	4 343 722	2 078 986	47. 86
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
	Droits du concédant				
	Total II				
FONDS REPORTES ET DEBIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
	Total III				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total IV				
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses (2)				
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	108 894	58 468	50 426	86. 25
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	60 217	108 386	48 169-	44. 44-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	12 754	11 108	1 646	14. 82
	Produits constatés d'avance		667	667-	100. 00-
	Total V	181 865	178 628	3 237	1. 81
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 604 573	4 522 350	2 082 223	46. 04

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature		2 848 322	2 848 322-	100.00-
Ventes de prestations de service	137 473	213 484	76 011-	35.61-
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	817 379		817 379	
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières		145 623	145 623-	100.00-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		4 922	4 922-	100.00-
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	341	191	150	78.63
Total I	955 193	3 212 542	2 257 349-	70.27-
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	638 256	631 680	6 577	1.04
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	114 731	91 919	22 811	24.82
Salaires et traitements	160 305	151 540	8 765	5.78
Cotisations sociales	41 976	42 108	132-	0.31-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	39 012	40 600	1 588-	3.91-
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	8 211	1 247	6 965	558.57
Total II	1 002 491	959 094	43 397	4.52
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	47 298-	2 253 448	2 300 746-	102.10-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	115 987	79 470	36 516	45.95
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change	0-	2 969	2 970-	100.01-
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	115 986	82 440	33 547	40.69
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		18	18-	100.00-
Différences négatives de change	68 688	20 019	48 669	243.11
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV	68 688	20 037	48 651	242.80
2. Résultat financier (III-IV)	47 298	62 402	15 104-	24.20-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		2 315 850	2 315 850-	100.00-
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		3 333 791	3 333 791-	100.00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		3 304 991	3 304 991-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		28 800	28 800-	100.00-
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	1 071 179	6 628 772	5 557 593-	83.84-
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 071 179	4 284 122	3 212 943-	75.00-
5. EXCEDENT OU DEFICIT		2 344 650	2 344 650-	100.00-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 604 572.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 955 192.94 Euros et dégageant un résultat nul.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le Fonds de Dotation a poursuivit son activité liée au Musée expositions permanentes et temporaires et à participer le 7 octobre 2025 en partenariat avec Guerlain à l'attribution du 3ème prix "Art & Environnement".

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, du règlement ANC 2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif ainsi que du règlement ANC 2022-06 et du règlement ANC 2023-03 du 7 juillet 2023.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de méthode

Le règlement ANC no 2022 06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Sur les incidences du nouveau règlement sur les principaux postes de 2025, voir ci-après 1.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative "31-12-2024", entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

1. Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025

a. Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025.

À compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

*** Créances irrécouvrables exceptionnelles :**

Au 31 décembre 2024, les pertes sur créances irrécouvrables ont été considérées comme exceptionnelles pour un montant de 3 304 991 €. Au 31 décembre 2025, il n'y a pas eu de pertes sur créances irrécouvrables constatées.

*** Reprises provisions pour risques et charges exceptionnelles :**

Au 31 décembre 2024, les reprises provisions pour risques et charges exceptionnelles ont été considérées comme exceptionnelles pour un montant de 3 333 791 €. Au 31 décembre 2025, il n'y a pas eu de reprises provisions pour risques et charges exceptionnelles constatées.

*** Amendes et pénalités :**

Au 31 décembre 2025, les amendes et pénalités, n'ayant pas de lien direct avec un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation, au poste "Autres charges" pour 6 166 €. Au 31 décembre 2024, elles figurent en "Charges exceptionnelles" pour 0 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

b. Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste "Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges", dans d'autres postes de charges ou de produits. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

Au 31 décembre 2024, les "transferts de charges" inscrits parmi les produits d'exploitation s'élèvent à 4 922 € (aucun transfert de charges financières ou exceptionnelles n'a été enregistré sur l'exercice 2024). Ce montant comprend : 4 922 € liés à des indemnités d'assurance.

Le poste "Transfert de charges" étant supprimé dans le nouveau modèle du compte de résultat, la totalité de ce montant a été intégrée dans le poste "Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions". Au 31 décembre 2025, les indemnités d'assurance sont inscrites en produits d'exploitation, au poste "Autres produits", pour 0€.

Informations générales complémentaires

Mécénat en nature :

L'artiste effectue chaque année des dons en nature de plusieurs tableaux via une convention de mécénat. La valeur de ces tableaux n'est pas déterminée lors du transfert de propriété, mais uniquement lors de leur vente, qui intervient au cours du même exercice.

Dotation consommable :

1/ Correction comptable :

Historiquement, les dons d'œuvres d'art destinées à être cédées avaient été comptabilisés directement en produits lors de leur vente, sans être préalablement enregistrés en dotation consommable. Afin de refléter correctement la nature de ces opérations, une correction a été enregistrée au cours de l'exercice 2025 par reclassement au sein des fonds propres : le montant cumulé des résultats portés en report à nouveau a été reclassé au poste de dotation consommable pour un montant de 4 328 722 €.

2/ Consommation de la dotation :

Les dotations consommables des fonds de dotation sont comptabilisées dans une rubrique spécifique des fonds propres. La consommation de la dotation consommable d'un exercice correspond à l'excédent de charges sur les produits de l'exercice.

La dotation consommable initiale était de 15 000 €.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la dotation consommable a été :

- augmentée d'un montant de 2 396 365 € correspondant à la vente des mécénats en nature et de 500 000 € correspondant au don de la société Osolkil ;
- diminuée d'un montant de 817 379 € correspondant à la quote-part de dotation consommable virée au résultat.

Compte-tenu de la correction comptable présentée précédemment, la dotation consommable s'élève à 6 422 708 € à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

3/ Plan de consommation :

La dotation consommable sera utilisée sur les exercices futurs pour financer :

- d'une part, les frais de fonctionnement du Fonds de Dotation (notamment les frais de personnels, d'entretien du bâtiment, d'assurances, de communications...) ;
- d'autre part, les frais lui permettant de défendre, de mettre en valeur et de préserver l'oeuvre artistique de Mr Lee Ufan, et au-delà d'accompagner et de promouvoir des événements en cohérence avec ses préoccupations artistiques au travers des peintres, sculpteurs, écrivains, photographes, danseurs, acteurs, chorégraphes ou tout autre créateur ainsi que des artisans d'art entre autres au service du rayonnement de l'art, conformément à son objet social.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 516		
Installations générales agencements aménagements divers	182 089		1 488
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51 420		5 556
Emballages récupérables et divers	374 920		
TOTAL	608 429		7 044
Prêts, autres immobilisations financières	6 000		
TOTAL	6 000		
TOTAL GENERAL	623 945		7 044

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 516	9 516
Installations générales agencements aménagements divers			183 577	183 577
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			56 976	56 976
Emballages récupérables et divers			374 920	374 920
TOTAL			615 473	615 473
Prêts, autres immobilisations financières			6 000	6 000
TOTAL			6 000	6 000
TOTAL GENERAL			630 989	630 989

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		8 621	895		9 516
Installations générales agencements aménagements divers		53 407	27 197		80 604
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		20 065	10 920		30 985
TOTAL		73 472	38 117		111 589
TOTAL GENERAL		82 093	39 012		121 105
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	895				
Instal.générales agenc.aménag.divers	27 197				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 920				
TOTAL	38 117				
TOTAL GENERAL	39 012				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Report à nouveau	1 984 071	2 344 650		4 328 721	
Excédent ou déficit de l'exercice	2 344 650	2 344 650 -		0	
Situation nette	4 328 722			4 328 722	
Fonds propres consommables	15 000		7 225 087	817 379	6 422 708
TOTAL I	4 343 722		7 225 087	5 146 101	6 422 708

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 000	6 000	
Autres créances clients	102 087	102 087	
Débiteurs divers	41 057	41 057	
Charges constatées d'avance	14 654	14 654	
TOTAL	163 798	163 798	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	108 894	108 894		
Personnel et comptes rattachés	10 759	10 759		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 821	15 821		
Autres impôts taxes et assimilés	33 637	33 637		
Autres dettes	12 754	12 754		
TOTAL	181 865	181 865		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Inst. générales & agencements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

En vertu de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif, la rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'élèvent à 0 euros en 2025.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	3
Total	4

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 25 737 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 25 737 euros ;
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros.